

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 1 SEPTEMBRE 2022**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu les articles L.2123-12 et R.2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu l'accord-cadre multi-attributaires n°20202000074 pour l'acquisition de véhicules neufs et d'occasion notifié le 26 août 2020 ;
- Vu la consultation lancée le 8 août 2022 pour le lot n°1 relatif au marché subséquent MS14 pour l'acquisition d'une fourgonnette d'occasion pour le service éducation et le service culture;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la Collectivité ;

**DECIDONS**

**Article 1 :**

Le marché subséquent N°2020-MS14 concernant l'achat d'une fourgonnette d'occasion pour le service Education et Culture est attribué à la société PEUGEOT GAP, Route des Eyssagnières BP 49, 05 000 GAP.

**Article 2 :**

Le présent marché subséquent est conclu pour un délai de livraison de 1 mois à compter de sa notification et pour un montant de 12 163,53€ HT auquel s'ajoutent 303,76 € de frais d'immatriculation, soit un montant total de 14 900,00€ TTC.

Le véhicule concerné est une fourgonnette d'occasion Peugeot Partner de 2018 pour 60 321 km immatriculé ET-091-SW.

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets ville 2022.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

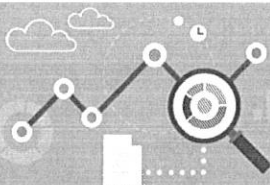
FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 1 SEPTEMBRE 2022

Le Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a horizontal line extending to the right, ending in a vertical stroke.

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 16/09/2022  
Publié ou notifié le : 16/09/2022



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_09_335
Date de la décision :	2022-09-02 00:00:00+02
Objet :	Acquisition d'une fourgonnette pour le service Education et Culture MS14
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20220902-D2022_09_335-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-210500617-20220902-D2022_09_335-AI-1-1_0.xml	text/xml	898
Nom original :		
D_11406.pdf	application/pdf	53871
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20220902-D2022_09_335-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53871

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 septembre 2022 à 09h49min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 septembre 2022 à 09h49min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 septembre 2022 à 09h49min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 septembre 2022 à 09h49min47s	Reçu par le MI le 2022-09-16